

Grand Prix national du paysage 2018

Dossier de la rédaction de H2o
January 2018

Dirigé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, le Grand Prix national du paysage a pour objectif de valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire. À travers le Grand Prix national du paysage, le ministère de la Transition écologique et solidaire entend valoriser une démarche paysagère innovante à l'échelle d'un territoire. Celle-ci doit avoir donné lieu à des réalisations concrètes en France ou en zone transfrontalière. La démarche récompensée doit être le fruit d'une collaboration étroite entre une maîtrise d'ouvrage porteuse d'une volonté territoriale ambitieuse et une équipe de maîtrise d'œuvre inventive et créative dans laquelle le rôle du paysagiste concepteur est central et prépondérant. La démarche lauréate et ses réalisations devront être exemplaires tant par les résultats obtenus que par leur mise en œuvre. Elles s'appuieront sur les spécificités paysagères locales pour mettre en œuvre des projets de territoires ambitieux sur le plan social, environnemental et économique. Elles se montreront novatrices par les solutions proposées et seront susceptibles d'initier de nouvelles façons de penser le territoire à partir du paysage.

Le Grand Prix national du paysage est ouvert aux candidatures conjointes d'une maîtrise d'ouvrage publique (collectivités territoriales ou leurs groupements, services de l'État et de leurs établissements publics ou parapublics situés en métropole et outre-mer) ou privée (aménageurs privés, entreprises, structures associatives ou syndicales) et d'une maîtrise d'œuvre publique ou privée, sans condition de nationalité, dans laquelle le rôle du paysagiste est central et prépondérant. Les documents exigés devront être transmis avant le 11 mars 2018 à minuit.

Environnement France